



ihobe



*Implementation and enforcement of the environmental acquis
focussed on soil/subsoil protection and ecological reconstruction*

Agentia Regională pentru
Protecția Mediului
Timișoara

TWINNING PROJECT PHARE 2006/IB/EN-03

COMPOSANTE: 2.6. BIODIVERSITY AND NATURE PROTECTION

N° activité: 2.6.1.

Nom activité: Updating Biodiversity knowledge

Dates mission : 9 au 12 décembre 2008

Expert : D. Rungette

RAPPORT DE MISSION

Résumé :

Objectifs : L'objet de cette mission était d'apporter une première formation à la conduite d'évaluation des incidences, à partir des besoins exprimés par les agents en charge des sites Natura 2000, pour faire émerger les enjeux majeurs des sites dans le cadre de projets de divers types.

Il est apparu également pertinent de définir éventuellement les besoins de formations complémentaires.

Contenu :

Les échanges obtenus font ressortir que :

- le contenu des études d'impact est généralement très insuffisant, notamment au regard des enjeux et des incidences dans les sites Natura 2000
- les études ne sont pas réalisées suffisamment en amont des projets
- des incohérences existent dans les processus de délivrance d'autorisations de certains projets (ex : autorisation d'exploiter des carrières sur des emplacements définis avant d'engager l'étude d'impact)
- les agents et structures en charge des sites Natura 2000 ne sont pas ou pas assez associés au processus d'élaboration des études d'impact
- les agents et structures en charge des sites Natura 2000 ont des difficultés à identifier les enjeux majeurs vis à vis de projets, et à définir des mesures visant à atténuer les effets sur la biodiversité

Conclusions -recommandations :

1°) Définir un cadre clair pour conduire les études d'incidence qui doivent compléter, pour les habitats et espèces des sites Natura 2000, les études d'impact

2°) Mettre en place un processus associant les gestionnaires de sites Natura 2000 dans le cadre des études d'incidences

3°) Mettre en place des programmes de suivis et d'études permettant d'acquérir des données complémentaires nécessaires à la définition des principaux enjeux des sites, indispensables à la qualité des évaluations des incidences

4°) Engager une démarche visant à informer les acteurs socio-professionnels de la nécessité de conduire des évaluations d'incidence de qualité, visant à mieux les accompagner, le plus en amont possible dans leurs demandes de projets

5°) Mettre à disposition des structures en charge des sites Natura 2000 des fonds cartographiques de qualité, indispensables à une traduction spatiale des enjeux de biodiversité des sites.

Summary:

Objective: the objective of this mission was to have a first training session about incidence assessment, starting with the needs expressed by the agents in charge of the Natura 2000 sites in order to spot the main stakes for these sites for different projects. It was also necessary to identify complementary needs for training.

Content : During the sessions, different aspects was noticed :

- generally, the content of the environmental studies is incomplete especially about stakes and incidences referring to Natura 2000 sites
- studies aren't undergone long before the projects
- there are inconherences about authorisation delivrance processes for certain projects (ex: authorisation for a quarry exploitation in locations defined before having established an environmental study)
- agents and structures in charge of Natura 2000 sites are not or are too little asked about in the elaboration processes of environmental studies
- agents and structures in charge of Natura 2000 sites have difficulties when identifying the main stakes of projects and when defining measures to diminish the effects on biodiversity

Conclusions-recommendations:

- to define a clear framework for the incidence studies which, for habitats and species from Natura 2000 sites, should complete the environmental study
- implement a process which associates the Natura 2000 administrators for the elaboration of the incidence studies
- implement monitoring programmes and studies in order to obtain complementary data necessary to define the main stakes for sites and to have a qualitative incidence assessment
- implement an approach in order to inform the social professional actors about the necessity of a qualitative incidence assessment, with the aim of helping them and this assessment has to be elaborated as soon as possible, in the first steps of the project
- for structures in charge of the Natura 2000 sites, to dispose of qualitative cartographic instruments compulsory for a spatial translation of stakes in biodiversity terms.



Visa chef de projet roumain : G. LAMBRINO

Visa chef de projet français : F. BLANCHARD

N°act	Date	Objet	Expert français	Contacts Roumanie
2.6.	9.12.08	Rencontre avec la REPA et le LEPA Timis. Identification des besoins et des attentes.	D. Rungette	Mme Teodora Toia M. Emeric Toth
2.6.	10 & 11.12.08	Rencontre avec les représentants biodiversité des LEPA, REPA et les sites pilotes Natura 2000. Information d'ordre général sur les différentes étapes de l'étude d'impact et de l'évaluation d'incidence. Travail à partir de cas concrets. (ballastières, carrières, routes, défrichements, centrale hydro-électrique...)	D. Rungette	Cf liste des participants
2.6	12.12.08	Rédaction d'une première ébauche de guide permettant de définir les étapes de l'étude d'impact et de l'évaluation d'incidence.	D. Rungette	M. Emeric Toth (question particulières)

1/ DESCRIPTION DE LA MISSION

1.1 Les enjeux de la mission :

- Réaliser un état des lieux relatif à la conduite des dossiers d'évaluation des incidences des plans ou programmes susceptibles d'affecter les sites Natura 2000
- Apporter une aide à la détermination des enjeux majeurs des sites Natura 2000 dans le cadre de projets de diverses natures et à partir d'études de cas concrets servant de supports aux formations
- Identifier les dysfonctionnements dans le processus actuel

- Déterminer les besoins en formation complémentaire des agents des REPA, LEPA ainsi que les autres bénéficiaires éventuels afin d'orienter les actions sur les enjeux majeurs

1.2 Réalisation

- Réunions d'échanges avec la REPA, les responsables biodiversité des LEPA et les sites pilotes Natura 2000.

2/ BILAN DES REUNIONS D'ECHANGE – SITUATION DE ETUDES D'IMPACT/EVALUATION DES INCIDENCES.

2.1 Cadre réglementaire

L'évolution de la réglementation roumaine donne désormais un cadre pour la réalisation des études d'impact et des évaluations d'incidences.

L'agence nationale des aires protégées, récemment créée, doit être en charge notamment des sites NATURA 2000.

Néanmoins, la clarification des rôles aux différents niveaux : national, régional, départemental et local reste une priorité tant pour le lancement de la mise en œuvre de la gestion du réseau que pour la conduite des études d'impact et des évaluations d'incidence.

A l'heure actuelle, aucun organigramme précisant la responsabilité des différentes structures n'a été fourni au niveau national.

2.2 Contenu des dossiers

Les dossiers d'étude d'impact/évaluation des incidences relatifs aux programmes ou projets susceptibles d'affecter les sites Natura 2000 sont réalisés de manière très incomplète.

Ces documents, fragmentés, manquent cruellement de fond, et semblent plus répondre à la nécessité de leur existence au plan réglementaire qu'à une véritable analyse multi-critères, apte à répondre aux questions primordiales des effets des projets.

Ils se résument le plus souvent à un document sommaire, peu argumenté, accordant le plus souvent les projets, alors qu'une incidence notable sur les habitats et les espèces est réelle.

De ce fait, les responsables biodiversité des REPA, LEPA et des sites pilotes Natura 2000 sont demandeurs d'informations sur le contenu et la manière de conduire une évaluation d'incidence.

2.3 Processus d'élaboration

Aucun gestionnaire de site NATURA 2000 n'ayant été désigné officiellement, leurs implications dans le processus d'étude d'impact et d'évaluation des incidences **sont** très inégales et globalement très insuffisantes.

Globalement, les dossiers d'étude d'impact/évaluation des incidences relatifs aux programmes ou projets susceptibles d'affecter les sites Natura 2000 sont réalisés de manière déconnectée des personnes et organismes en charge des sites Natura 2000. Ces études sont, dès lors, exemptes des connaissances de terrain qui pourraient être mobilisées.

2.4 Centralisation et mobilisation des données

Les études et suivis permettant d'acquérir des données complémentaires et de suivre l'évolution de la biodiversité des sites sont quasi inexistantes.

La difficulté à définir les enjeux majeurs en terme d'habitats et/ou d'espèces est, lorsqu'un projet émerge, d'autant plus importante.

3/ IDENTIFICATION DES BESOINS COMPLEMENTAIRES

Suite aux discussions avec l'ensemble des acteurs rencontrés et aux réponses au questionnaire qui leur a été soumis, les besoins suivants se dégagent :

☞ données complémentaires et régulières sur les habitats et les espèces dans les sites Natura 2000. Ces données constituent la base de la réflexion pour l'élaboration des plans de gestion de chaque site, et sont indispensables à la détermination de leurs enjeux majeurs, devant être repris et complétés dans le cadre des études d'impact/évaluation des incidences.

☞ réalisation d'un guide sur les études d'impact/évaluation des incidences, adapté au contexte roumain, contenant :

- une synthèse du contexte réglementaire européen et roumain,
- les différentes phases contenues habituellement dans une étude d'impact, en mettant l'accent notamment sur les différents types de mesures réductrices pouvant être mises en oeuvre
- les raisons déclenchant l'évaluation d'incidences
- les étapes de l'évaluation d'incidence, en apportant des précisions sur les mesures compensatoires

Ce guide devra être particulièrement riche en illustrations, photos, schémas sur la base d'études de cas variés relatifs à des aménagements de natures diverses.

☞ formation sur le terrain, sur des cas concrets, visant à déterminer les habitats et espèces qui constituent les enjeux majeurs du site dans le cadre de projets d'aménagement.

Annexe : liste des participants

Grup de lucru pe tema biodiversității

(2.6.1 Updating biodiversity knowledge)

(Denis RUNGETTE)

10-11 decembrie 2008

ARPM Timisoara

Nr. Crt.	Nume si prenume	Instituta reprezentata	Funcția	Directia (compartimentul)	Telefon	e-mail
1.	Amo- elavio Teodoru	ARPM Timisoara	RTA Assistant	TWI/ANM/AG	0756/200557	teodoru@ipmtm.ro
2.	Jean RUNGETTE	BIREN B.N. MEEDDAT(FRANCE)	chef Unitate Biodiversitate		0231467044	jean.rungette@developpement-durable.gouv.fr
3.	CIONAGA ELENA	APM-CS	CONSILIER	PROTECTIA MEDIULUI	0755/223053	elena.cionaga@apmcs.ro
4.	CIONCA PETRONELA	ARPM TIMISOARA	CONSILIER	PPP	0756/200626	cionca@ipmtm.ro
5.	ALEXANDRU EDUARD	HÉGOZILE, PÂRTEI	PUSCĂRI		0721790790	alexandru_edu@yaho.com
6.	Bogdan Badescu	A.P.M.S.C.C.	operator serv		0721147774	bogdan.spe@valco.com
7.	TOTH EMERIC	APM TIMIS	consilier	Compartimentul PNBS	012/491845	toth@ipmtm.ro
8.	TOIA TEODORA	ARPM TIMISOARA	CONSILIER	PNBS	0756/200526	toia@ipmtm.ro
9.	PIRJE HELENA	ARPM TIMISOARA	CONSILIER	PNBS	0756/200526	pirje@ipmtm.ro
10.	FLOREAN MARIELA	GNM-Consiliul Jud-Hunedoara	CONSILIER		0442321698	floreanmariela@yahoo.com

11.	HAC PAUL	P.N. Lunca Muresului	ing.	Educativ Ecologic	0724-220186	mhac@luncauresului.ro
12.	MIRO CRISTIN	AN Lunca Muresului	director		0732-400510	miro@luncauresului.ro
13.	Calusan Alina	APM TIMIS	sef serviciu	Implementare Politici de Mediu	0746248649	calusan@ipmtm.ro
14.	MARCE LIVIU DOROBANTIU	ARPM TIMISOARA	CONSILIER	PLAN I.P.M	0256-200526	dorobantiu@ipmtm.ro
15.	TITAN GEORGETA	ARPM TIMISOARA	CONSILIER	PPP	0256-200526	pirje@ipmtm.ro
16.	BASA ADRIANA	APM HUNEDOARA	consilier	R.N.B.P.S.S.	0154-245445	office@apmhd.ro
17.	ZAHN MIRIA	APM ARAD	consilier	IPM C PNBS	0257-280396	office@apmar.ro
18.	PATKO CAMELIA	APM ARAD	consilier	IPM C PNBS	0257-280396	office@apmar.ro
19.						
20.						
21.						
22.						
23.						
24.						
25.						
26.						